

Table des matières

SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L’INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
Modalités de l’invitation à soumissionner (IAS) :	4
Exigences relatives à la sécurité :	4
Évaluation des soumissions	4
SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	6
ANNEXE A – BESOIN ET BASE DE PAIEMENT	8
1. Sélection de la catégorie	8
2. Tableaux des produits et des prix.....	9
Tableau 1 – Tableau des produits.....	11
Tableau 2 – Livraison	12
Tableau 3 – Installation.....	13
Tableau 4 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations.....	14
Tableau 4 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau s’il n’a pas été rempli par le soumissionnaire)	15
Tableau 5 – Représentant autorisé du soumissionnaire.....	15
ANNEXE B – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ [LVERS])	16
ANNEXE D - SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	20
ANNEXE D – QUAIS DE CHARGEMENT.....	21
OTTAWA – 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2.....	21
TORONTO – 121, rue King O, Toronto (Ontario) M5H 3T9.....	22
MONTRÉAL – 2001 BLVD ROBERT-BOURASSA, STE 350, MONTRÉAL, PQ H3A 2A6.....	24
ANNEXE E – ATTESTATION DE L’EXIGENCE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19	25



SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? **NON**

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue :

Pour être jugée recevable, une soumission doit satisfaire aux exigences de la demande de soumissions et répondre à tous les critères d'évaluation technique obligatoires. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le profit;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Général ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)



Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente IAS est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établie par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail (GMAPT) contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie des IAS individuelles aux termes du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A des présentes.

Exigences relatives à la sécurité :

1. Conditions

- a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'annexe B.
- b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé doivent satisfaire aux exigences relatives à la sécurité comme il est indiqué à l'annexe B.

2. Pour plus de renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).

3. Le soumissionnaire doit respecter les conditions de la section 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :

- a. d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
- b. d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.

4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.

- a. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivrée par la DISC.
- b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

Le personnel de l'entrepreneur non contrôlé pourrait être mis à profit pour certaines parties des travaux, mais NE DOIT PAS avoir accès aux renseignements PROTÉGÉS et doit être accompagné en tout temps dans les locaux du BSIF, et l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel est informé de cette restriction et s'y conforme.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Bureau du surintendant des institutions financières évaluera les soumissions.

IAS publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (UD) : Personne-ressource pour la présente IAS :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-après.
Clôture de l'IAS – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure :	a. 2021-12-03 b. 14:00 heure de l'est
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	Facilities@osfi-bsif.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'IAS	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la présente IAS à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	cinq jours ouvrables



SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série n° E60PQ-140003/PQ s'appliquent au présent contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (cocher ce qui s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input type="checkbox"/>	Une cote de sécurité est requise. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<input type="checkbox"/>	Le présent contrat n'est assorti d'aucune exigence relative à la sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A des présentes.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Alanna Duncan
	Titre :	Coordonatrice, Services liés aux installations et au matériel
	Ministère, organisme ou société d'État :	BSIF-OSFI
	Adresse :	255 Albert Street, Ottawa, ON K1A 0H2
	N° de téléphone :	613-990-7452
	Courriel :	Alanna.Duncan@osfi-bsif.gc.ca
4.2	Chargé de projet	
	<i>Le chargé de projet (CP) représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>	
	<i>Le CP doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	Walter Woodacre
	Titre :	Gestionnaire, Services liés aux installations et au matériel
	Ministère, organisme ou société d'État :	OSFI-BSIF
	Adresse :	255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2
	N° de téléphone :	613-990-9110
	Courriel :	Walter.Woodacre@osfi-bsif.gc.ca
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 6 ci-après.	
5.	Modalités de paiement	



Cocher la case qui s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
X	Paiement unique
	Paiements multiples
6.	Facturation
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[à remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>
	Adresse :
7.	Clauses du Guide des CCUA
	<p>I. L'entrepreneur déclare que l'attestation de conformité qu'il a fournie est exacte, complète et conforme aux « Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones » décrites à l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements.</p> <p>II. L'entrepreneur doit conserver des dossiers et documents appropriés sur l'exactitude de l'attestation fournie au Canada. L'entrepreneur doit obtenir l'autorisation préalable écrite de l'autorité contractante, avant de détruire des dossiers ou des documents pour une période de six ans commençant à la dernière des dates suivantes : la date du paiement final en vertu du contrat ou la date du règlement de toute plainte ou de tout litige en suspens. Au cours de cette période, tous les dossiers et documents doivent être en tout temps accessibles pour vérification par les représentants du Canada, qui peuvent en tirer des copies ou des extraits. L'entrepreneur doit donner accès à toutes les installations nécessaires à ces vérifications.</p> <p>III. La présente clause ne peut être interprétée comme limitant les droits et les recours que le Canada pourrait par ailleurs exercer en vertu du contrat.</p> <p>Clause du Guide des CCUA B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires Clause du Guide des CCUA A9068C (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière</p>
	A3080 - Exigence de vaccination contre la COVID-19
	Cette exigence est assujettie à la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de ne pas compléter et de ne pas fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 comme partie intégrante de l'offre rendra l'offre non recevable.
	A3081 - Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19
	Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les offrants doivent fournir avec leur offre l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 jointe à cette DOC (Annexe E) afin que leur offre puisse être considérée au sein de ce processus d'approvisionnement. Cette attestation est incorporée et forme partie intégrante de tout contrat qui pourrait en découler.
	Conditions générales supplémentaires:
	ID 4013 - Respect des mesures, ordres permanents, politiques et règles sur place s'applique et forme partie intégrante du contrat.
	ID 4014 - Suspension des travaux s'applique et fait partie intégrante du contrat.

ANNEXE A – BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories qui sont cochées ci-dessous. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et pourraient être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

*** Exception : lorsqu'on utilise la règle de combinaison appliquée aux catégories 1, 2, 5, les utilisateurs désignés (UD) pourraient calculer le pourcentage de produits non offerts dans le cadre d'un AMA autorisés (tels que définis dans leur document de demande de soumissions) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.**

Règle relative à la mise à niveau du produit :

L'UD peut exercer une option de mise à niveau du ou des produits correspondant à un maximum de 20 % du total d'un produit pour une catégorie donnée avant les taxes applicables, après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau est utilisé au gré du chargé de projet, **avant la fabrication ou la commande des produits**. Le CP fournit alors à l'entrepreneur un avis écrit concernant les produits sélectionnés pour la mise à niveau. L'entrepreneur propose un prix pour chacun des produits mis à niveau correspondant à au plus 20 % du prix contractuel pour chaque catégorie, comme il est indiqué au tableau 8. L'autorité contractante apporte une modification au contrat détaillant les mises à niveau, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits mis à niveau sont conformes à toutes les spécifications et respectent les exigences en matière de mise à l'essai détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

La mise à niveau du produit est le processus consistant à remplacer un produit par une version plus innovante ou améliorée du même produit.

PRODUITS NON OFFERTS DANS LE CADRE D'UN AMA :

Les produits non offerts dans le cadre d'un AMA peuvent être ajoutés à l'IAS et ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme par catégorie. Ces produits doivent être ajoutés à la catégorie la plus proche et être génériques.

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivantes :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables

Catégorie 1b – Éléments d’appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les UD peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal font partie d’une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s’applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d’indiquer la hauteur maximale des tours d’entreposage, des garde-robes et des armoires de rangement personnelles aux termes du paragraphe 4.1 de la section 6B de l’AMA (voir le tableau 1 – De plus amples détails).

d. Catégorie 4 – Placage de bois – produits autostables

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d’éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être subdivisée par local ou par article semblable afin d’accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Si des produits non offerts dans le cadre d’un AMA font partie d’un besoin, l’UD doit valider la limite de 30 % avant que la catégorie ne soit subdivisée. Les produits non offerts dans le cadre d’un AMA peuvent être ajoutés à n’importe quelle subdivision ou à leur propre subdivision.

L’UD doit indiquer comment la catégorie 6 sera subdivisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non offerts dans le cadre d’un AMA – Catégorie(s) : _____

2. Tableaux des produits et des prix

Date d’inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l’attribution du contrat. (Consulter la section 4 de l’annexe A de l’AMA pour connaître les directives sur l’inspection du site et la documentation relative au site.)

INSTRUCTIONS À L’INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux indiqués par l’UD dans la présente section, ainsi que les tableaux 4 et 5. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou subdivision de la catégorie 6 pour laquelle ils souhaitent présenter une soumission pour que leur soumission soit conforme.**

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché subséquent, le terme « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le terme « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».



Tableau 1 – Tableau des produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
P R O D N°	NIUGC	Description du produit	Q T É	Veuillez fournir des renseignements supplémentaires : Oui/Non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 2							
1	2WSSREXXL30L72BELXX	Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable -Initialement, la base sera utilisée tel que prévu sur la surface de travail de 30" x 72" tel qu'indiqué. **La base doit être capable de supporter différentes largeurs de surfaces de travail allant de 42" à 72" par un ajustement ou une modification (à la discrétion du BSIF).	360	*Oui ** Bases réglables ou modifiables		\$	\$
<p>*Fournir des renseignements supplémentaires :</p> <p>Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des dessins ou des photos, y compris de la documentation descriptive de ces produits, avec leur soumission.</p> <p>** Bases modifiables</p> <p>Le Canada demande aux soumissionnaires : de fournir des dessins et/ou des photos, y compris de la documentation descriptive démontrant comment ce produit est fabriqué et pourrait facilement être ajusté ou modifié davantage pour supporter des surfaces de travail allant, au minimum, de 42 po à 72 po de large.</p> <p>L'intention du BSIF est, à sa discrétion, de pouvoir modifier la base réglable en hauteur à l'avenir pour l'utiliser dans d'autres projets qui peuvent nécessiter des surfaces de largeur différente de ce qui est défini ici. Nous cherchons à pouvoir réutiliser les mécanismes existants pour des surfaces de travail allant, au minimum, de 42 pouces de large à 72 pouces de large (la profondeur resterait 30 pouces).</p> <p>Si le BSIF décide de modifier ces bases réglables en hauteur, le BSIF comprend que de telles modifications peuvent annuler la garantie et en assume l'entière responsabilité.</p>							



Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Qté	Lieu	Date voulue** (J/M/A)	Heure voulue	Le fournisseur doit fournir et livrer les produits conformément aux indications ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	176	255, rue Albert, 8 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H2	2021-01-17	9 h 30 à 16 h 30 HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l'installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
1	142	121, rue King O, 14 ^e étage, Toronto (Ontario) M5H 3T9	2021-01-17	18 h 30 à 23 h HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l'installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
1	42	2001 Blvd Robert-Bourassa, Ste 530, Montréal, QC H3A 2A6	2021-01-17	9 h 30 à 16 h 30 HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l'installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
<p>** Le chargé de projet doit donner l'autorisation d'aller de l'avant au fournisseur. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité dans le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>Les livraisons se font à l'étage, les produits sont enlevés des palettes et ces dernières sont emportées.</p>					Total des livraisons :	\$



Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L’UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Qté	Lieu	Date voulue** (J/M/A)	Heure voulue	Le fournisseur doit fournir et livrer les produits conformément aux indications ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	176	255, rue Albert, 8 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H2	2021-01-17	9 h 30 à 16 h 30 HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l’installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
1	142	121, rue King O, 26 ^e étage, Toronto (Ontario) M5H 3T9	2021-01-17	18 h 30 à 23 h HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l’installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
1	42	2001 Blvd Robert-Bourassa, Ste 530, Montréal, QC H3A 2A6	2021-01-17	9 h 30 à 16 h 30 HNE	_____ : semaines <i>Le délai standard de la livraison et de l’installation de mobilier est de 6 à 10 semaines.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l’article 5, annexe A de l’AMA.</p> <p>** Le chargé de projet doit donner l’autorisation d’aller de l’avant au fournisseur. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité dans le cas où un fournisseur choisirait d’aller de l’avant sans l’autorisation du chargé de projet.</p> <p>Les livraisons se font à l’étage, les produits sont enlevés des palettes et ces dernières sont emportées.</p>					Total des livraisons :	\$

Tableau 4 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'UD doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finitions offertes.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le chargé de projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finitions du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finitions du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installation du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et de sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. Les renseignements doivent être communiqués dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai/lieu de chargement – OTTAWA	
	Lieu	255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2
	Quai	Oui, camion de cinq tonnes maximum
	Rampe de chargement	Non disponible
	Porte	6 pi 6 po H x 7 pi l
	Monte-charge	Rez-de-chaussée, à droite du quai
	Autre (préciser, le cas échéant)	Voir l'annexe D Quais de chargement
2.2	Quai/lieu de chargement – TORONTO	
	Lieu	121, rue King O, Toronto (Ontario) M5H 3T9
	Quai	Oui, sur la rue York, au nord
	Rampe de chargement	Oui, du côté nord Capacité maximale de 5 000 livres 7 pi L x 5 pi l avec battant à charnière (16 po L)
	Porte	6 pi 6 po H x 7 pi l
	Monte-charge	Rez-de-chaussée, à droite du quai
	Autre (préciser, le cas échéant)	Voir l'annexe D Quais de chargement
2.2	Quai/lieu de chargement – MONTRÉAL	
	Lieu	2001 Blvd Robert-Bourassa, Ste 530, Montréal, QC H3A 2A6
	Quai	Oui, sur la rue Union (coin de Robert-Bourassa et Union)
	Rampe de chargement	Oui, capacité maximale de 4 000 livres
	Porte	11 pi 9 po H x 13 pi 11 po L
	Monte-charge	Rez-de-chaussée
	Autre (préciser, le cas échéant)	Voir l'annexe D Quais de chargement
3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	Attestation des prix (conformément à la partie 6B de l'AMA)	



Tableau 5 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau s’il n’a pas été rempli par le soumissionnaire)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3) [<i>À supprimer au moment de l’attribution du contrat</i>]	\$
5	Prix du contrat (1 + 2 + 3) : [<i>applicable uniquement au moment de l’attribution du contrat</i>]	\$
6	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l’attribution du contrat</i>]	\$
7	Coût estimatif total (5 + 6) : [<i>applicable uniquement au moment de l’attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat		
	Nom :	Téléphone :	
		Courriel :	
		Numéro d’entreprise-appvisionnement (NEA) :	



ANNEXE B – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité [LVERS])

Les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la LVERS ci-jointe s'appliquent au présent contrat et en font partie intégrante.



Government of Canada
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat
Security Classification / Classification de sécurité unclassified

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	OSFI-BSIF	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Security and Facilities Services
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail height adjustable desk delivery and installation		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>



Contract Number / Numéro du contrat [Redacted]
Security Classification / Classification de sécurité unclassified

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui
If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité : [Redacted]

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No / Non Yes / Oui
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : [Redacted]
Document Number / Numéro du document : [Redacted]

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET-SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS			

Special comments: [Redacted]
Commentaires spéciaux : [Redacted]

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No / Non Yes / Oui
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No / Non Yes / Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No / Non Yes / Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No / Non Yes / Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No / Non Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat [redacted]
Security Classification / Classification de sécurité unclassified

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.

Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.

Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Link / Lien électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? No / Non Yes / Oui
 La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? No / Non Yes / Oui
 La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



Contract Number / Numéro du contrat [Redacted]
Security Classification / Classification de sécurité unclassified

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION

13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Walter Woodacre	Title - Titre Manager, Facilities and Materiel	Signature Woodacre e Walter	<small>Digitally signed by Woodacre Walter DN: cn=Woodacre, o=OSFI, ou=Ottawa-W10, ou=CI&SI, c=Canada, email=Walter.Woodacre@osfi-bsif.gc.ca Reason: I have reviewed this document Location: your signing location here Date: 2021-11-26 15:55:12 Foil PhantomPDF version: 9.7.0</small>
Telephone No. - N° de téléphone 813-990-9110	Facsimile No. - N° de télécopieur 813-990-0081	E-mail address - Adresse courriel walter.woodacre@osfi-bsif.gc.ca	Date [Redacted]
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) [Redacted]	Title - Titre [Redacted]	Signature [Redacted]	
Telephone No. - N° de téléphone [Redacted]	Facsimile No. - N° de télécopieur [Redacted]	E-mail address - Adresse courriel [Redacted]	Date [Redacted]
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Alanna Duncan	Title - Titre Facilities and Materiel Coordinator	Signature Duncan , Alanna	<small>Digitally signed by Duncan, Alanna DN: cn=Duncan, o=OSFI, ou=Ottawa-W10, ou=CI&SI, c=Canada, email=Alanna.Duncan@osfi-bsif.gc.ca Reason: I agree to the terms defined by the placement of my signature in this document Date: 2021-11-12 14:05:33 Foil PhantomPDF version: 9.7.0</small>
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-7452	Facsimile No. - N° de télécopieur [Redacted]	E-mail address - Adresse courriel alanna.duncan@osfi-bsif.gc.ca	Date [Redacted]
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) [Redacted]	Title - Titre [Redacted]	Signature [Redacted]	
Telephone No. - N° de téléphone [Redacted]	Facsimile No. - N° de télécopieur [Redacted]	E-mail address - Adresse courriel [Redacted]	Date [Redacted]



ANNEXE D - Spécifications supplémentaires

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

Le BSIF demande que les spécifications supplémentaires de la base soient facilement ajustées ou modifiées davantage pour supporter des surfaces allant d'au moins 42 po à 72 po de largeur.

L'intention du BSIF est, à sa discrétion, de pouvoir modifier la base réglable en hauteur à l'avenir pour l'utiliser dans d'autres projets qui peuvent nécessiter des surfaces de largeur différente de ce qui est défini ici. Nous cherchons à pouvoir réutiliser les mécanismes existants pour des surfaces de travail allant, au minimum, de 42 pouces de large à 72 pouces de large (la profondeur resterait 30 pouces).

Si le BSIF décide de modifier ces bases réglables en hauteur, le BSIF comprend que de telles modifications peuvent annuler la garantie et en assume l'entière responsabilité.

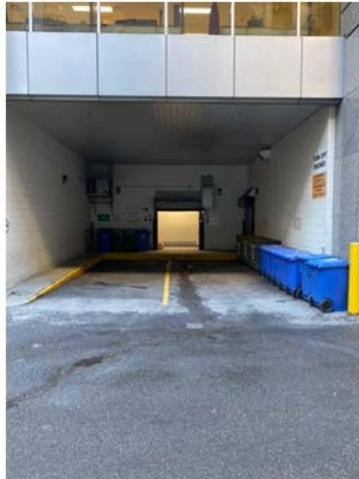


ANNEXE D – QUAIS DE CHARGEMENT

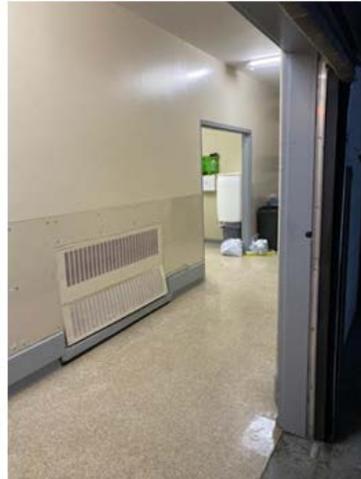
OTTAWA – 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2



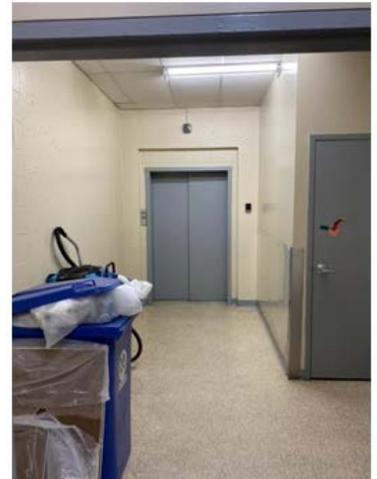
Picture 1: Picture from street of side of 255 Albert where loading dock is located.



Picture 2: Loading dock 255 with door open



Picture 3: Picture from loading dock door looking inside loading dock area



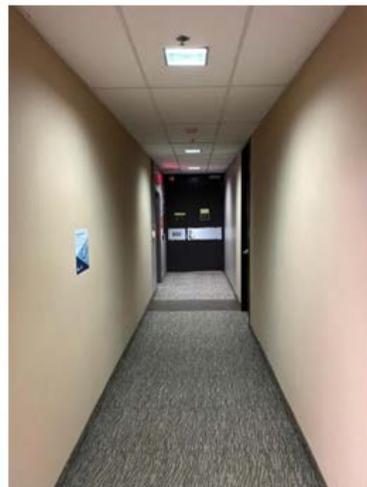
Picture 4: Picture from inside loading dock area Looking towards Freight elevator door



Picture 5: Picture inside freight elevator



Picture 6: Picture of 8th floor elevator lobby



Picture 7: Picture taken from lobby of Hallway towards storage of desks

Photo 1 : Photo de la rue au 255, rue Albert où se trouve le quai de chargement

Photo 2 : Quai de chargement 255 avec porte ouverte

Photo 3 : Photo de la porte du quai de chargement avec vue sur l'intérieur de la zone du quai de chargement

Photo 4 : Photo de l'intérieur de la zone du quai de chargement en direction de la porte du monte-charge

Photo 5 : Photo de l'intérieur du monte-charge

Photo 6 : Photo du hall d'entrée et de l'ascenseur du 8^e étage

Photo 7 : Photo prise du hall d'entrée – couloir vers l'entreposage des bureaux

TORONTO – 121, rue King O, Toronto (Ontario) M5H 3T9



Photo 1 : Photo de côté de la rue au 121, rue King Ouest où se trouve le quai de chargement



Photo 2 : Quai de chargement 121 avec porte ouverte

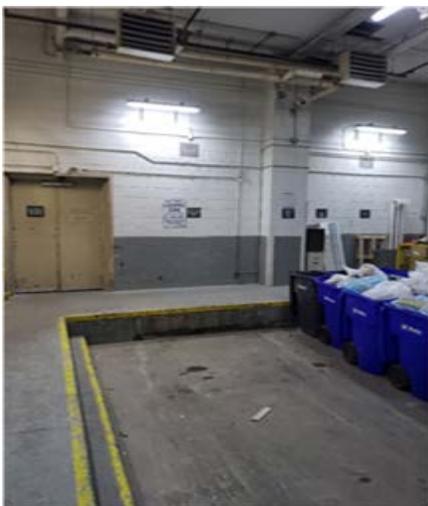


Photo 3 : Photo de la porte du quai de chargement avec vue sur l'intérieur de la zone du quai de chargement

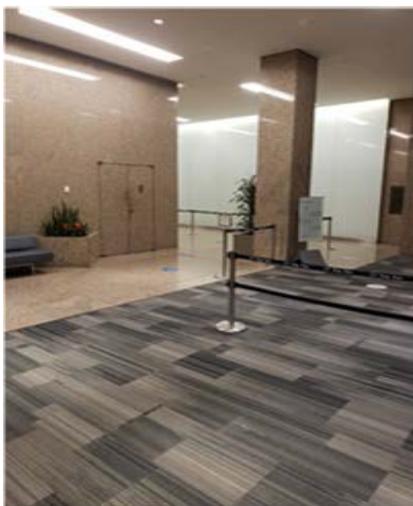


Photo 4 : Photo de l'intérieur de la zone du quai de chargement en direction de la porte du monte-charge



Photo 5 : Photo du monte-charge



Photo 6 : Photo du hall d'entrée et de l'ascenseur du 26e étage



Photo 7 : Photo prise du hall d'entrée – couloir vers l'entreposage des bureaux



MONTRÉAL – 2001 BLVD ROBERT-BOURASSA, STE 350, MONTRÉAL, PQ H3A 2A6



Photo 1: Photo du quai de chargement

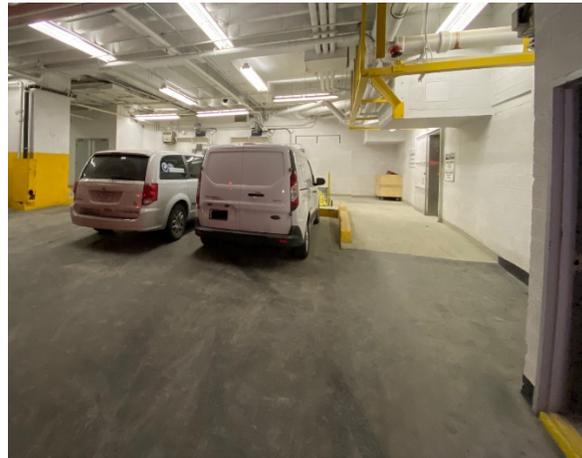


Photo 2: Photo prise depuis la porte du quai de chargement avec vue sur l'intérieur de la zone du quai de chargement



Photo 3: Photo de la porte du quai de chargement prise de l'intérieur



ANNEXE E – ATTESTATION DE L'EXIGENCE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

L'entrepreneur doit remplir et soumettre l'attestation des exigences de vaccination contre la COVID-19 ci-dessous avec sa soumission.

Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

Je, _____ (prénom et nom de famille), en tant que représentant de _____ (nom de l'entreprise), dans le cadre de la demande de soumissions numéro _____ (insérer le numéro de la demande de soumissions), garantis et atteste que tous les membres du personnel que _____ (nom de l'entreprise) fournira dans le cadre du présent contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires seront :

- (a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
- (b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la *Loi canadienne sur droits de la personne*, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci;

jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par _____ (nom de l'entreprise) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que _____ (nom de l'entreprise) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : _____

Date : _____

Facultatif

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : _____

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.